

Résolution de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2011.

- L'Assemblée Générale considère qu'une éventuelle reprise des espaces de Chambéry entraînerait une sévère dégradation du niveau de sécurité, de la capacité, et de la qualité du service rendu aux usagers.
Elle considère également que les conditions de la reprise partielle actuelle ne sont satisfaisantes ni en terme de sécurité, ni de méthodes de travail.
- Les contrôleurs réaffirment que les conclusions des nombreuses études et contre-études produites sur la hauteur de la nouvelle tour sont les conséquences d'une réalité opérationnelle, et pas une question d'orgueil.
- L'Assemblée Générale souhaite que le Service Exploitation puisse faire entendre sa voix quant à la répartition de l'espace dans le cadre de l'extension provisoire du Bloc Technique. Elle demande une plus forte intégration des personnels et de leurs représentants dans les réunions de conciliation des différents besoins.
En particulier, les contrôleurs seront attentifs à ce que les différents services puissent être concentrés selon leur souhait. Ils réaffirment, entre autres, la nécessité de lieux de vie à proximité de la salle IFR (cuisine et salle de repos).
- Les contrôleurs lyonnais estiment que le coordinateur est indispensable à l'armement correct du secteur SIV et qu'il doit être pris en compte, tant dans les méthodes de travail que dans l'expression du Besoin Opérationnel.
- L'Assemblée Générale considère qu'il est indispensable que des moyens techniques adaptés à l'écoulement du trafic soient déployés à Lyon : écrans, ATIS automatique répondant aux réels besoins, multilatération, etc.
A défaut d'un déploiement rapide, les contrôleurs refuseront de participer à toute nouvelle formation dans le cadre des évolutions prévues (CDM@Lyon, réduction d'espacement en finale, etc...).

Votée à la majorité des présents.

